

***Vivre en commun implique le respect d'un ensemble de règles au service de tous. Tout règlement ne remplit sa mission que s'il est au service du projet éducatif : une éducation par et pour les autres, une éducation qui ne pourra se vivre vraiment que si chacun a le sentiment d'appartenir à une communauté solidaire, accueillante et respectueuse des différences. Le texte qui suit n'a pas pour visée d'enfermer dans une réglementation tatillonne où la lettre l'emporterait sur l'esprit. En dernier ressort, le chef d'établissement est garant de cet esprit.***

***L'école fondamentale est l'endroit où l'enfant apprend à passer du « singulier » au « pluriel ».***

***Pour réaliser cet apprentissage de la vie en collectivité, nous faisons également appel à la bonne volonté et au bon sens de tous !***

***Nous voulons croire en une école où chacun trouve sa place et où le bon sens et le comportement responsable de chacun feront qu'il ne sera pas nécessaire de recourir sans cesse au règlement. Nous souhaitons qu'une collaboration parents-enseignants s'installe dans le but de voir les élèves grandir, heureux et épanouis.***

### **Présence**

Les élèves de l'école maternelle ne sont pas soumis à l'obligation scolaire. Toutefois, une présence régulière apporte à chacun une meilleure intégration à la vie de la classe.

### **Horaire**

Pour votre enfant et pour ses compagnons de classe, il est souhaitable que tous respectent les heures d'arrivée et de sortie.

### **Arrivées et départs**

Les arrivées et les départs des élèves à l'école seront plus faciles à gérer si chacun respecte ces quelques points.

1. L'accueil se fait dans les classes à partir de 8h20. Nous proposons à l'enfant des ateliers variés, éducatifs et récréatifs, libres, jusqu'à 9h.
2. Les parents signalent à l'enseignant présent l'arrivée ou le départ de son enfant.
3. A la fin des classes, si vous arrivez plus tôt, MERCI de vous montrer discrets afin de ne pas perturber les dernières minutes de récréation ou de classe. En classe, à midi et 15H30 lorsque tous les enfants sont prêts à partir, l'enseignant vous invitera à venir rechercher votre enfant en ouvrant la porte de sa classe. Si vous arrivez plus tard, une garderie est organisée dans la petite cour.

4. Si une personne inhabituelle doit prendre en charge votre enfant, il est indispensable de nous prévenir.
5. Les enfants de l'école maternelle ne peuvent être repris par des grands de l'école primaire sauf avec votre autorisation écrite.

### **Relations entre les personnes**

Le respect entre personnes constitue la base nécessaire à l'épanouissement de tous. Chacun veillera donc à rendre la vie en commun agréable. Nous demandons à chaque enfant de respecter ses compagnons, les surveillants, et toute l'équipe éducative. Votre collaboration sur ce point nous semble primordiale.

### **Au moment des récréations**

L'enfant respectera les règles de jeux élaborées avec eux et affichées dans la cour.

### **Au moment des collations et du dîner**

- Veillons à offrir à nos enfants une alimentation saine et équilibrée.
- Laissons pour la maison les chips et les chiques en abondance.
- Évitions le gaspillage : pas plus de tartines et de boissons que ce que votre enfant a l'habitude de prendre à la maison.

### **Santé et accidents**

La santé de nos enfants est l'affaire de tous.

- Si votre enfant contracte une maladie contagieuse (gastro - grippe - varicelle - conjonctivite - impétigo...), vous nous préviendrez et soignerez votre enfant à la maison.
- Avoir des poux n'a rien de honteux, aussi, prévenez-nous au plus vite pour qu'ensemble nous réagissions avant l'épidémie. Vérifiez régulièrement la chevelure de votre enfant et si nécessaire soignez-la efficacement.
- Les médicaments dans la mallette sont un danger pour les enfants. Aussi, et seulement en cas de nécessité absolue, vous nous les remettrez en main propre avec le nom de l'enfant et la posologie précise.
- En cas d'accident, nous ferons le maximum pour vous prévenir. En cas d'impossibilité, nous prendrons les mesures nécessaires et appellerons, au besoin, une ambulance.

### **Vêtements - Objets personnels**

- Tous les vêtements et les objets doivent être marqués au nom de l'enfant. Les objets trouvés seront à votre disposition jusqu'à la fin de chaque trimestre dans l'armoire qui se trouve à l'entrée de la petite cour... Merci d'y passer régulièrement.
- Les jouets et les bijoux apportés à l'école risquent de se perdre. Veillons aussi

à la sécurité des objets que les enfants apporteront à l'école. Pas de jouets à caractère agressif.

- ❑ L'assurance de l'école n'intervient pas pour les vêtements, jouets, objets détériorés.

## **Communication**

Les parents veilleront à prendre connaissance des messages qui seront placés dans la mallette de leur enfant.

## **Conclusion**

*Chers parents,*

*Votre collaboration est indispensable pour nous permettre d'assurer la construction de la vie en groupe à l'école. Un des objectifs principaux de l'école est d'apprendre à vivre en collectivité. C'est la raison pour laquelle nous demandons à tous les parents de nous accorder leur pleine confiance et leur totale collaboration. Parents et enseignants doivent être des partenaires dont l'objectif commun est de faire « grandir » l'enfant.*

*L'école, à travers l'instruction qu'elle assure, participe également à l'éducation des enfants. Nous partons des principes suivants :*

- ❑ *A l'école, l'enfant est confronté aux règles de base qui rendent possible la vie en groupe.*
- ❑ *L'école ne se contente pas de rendre la vie en commun possible, elle veut la rendre bonne.*
- ❑ *La maîtrise des règles de civilité et des préceptes de l'éducation morale est la condition sine qua non de l'éducation à la démocratie et à la citoyenneté. C'est ainsi que l'enfant pourra « passer du singulier au pluriel ».*

*Rappelons enfin que parents et enseignants sont partenaires dans l'épanouissement et la croissance des enfants et qu'il importe que chacun assure pleinement sa part de responsabilités. Les enseignants ont le devoir de préparer des activités d'apprentissage de qualité en conformité avec les exigences légales, mais celles-ci ne pourront porter leurs fruits que si les règles de base sont respectées à la maison : heures de sommeil, alimentation saine, environnement psychologique stable et rassurant, arriver à l'heure à l'école...*

*Au-delà de la valeur éducative du respect, tous les acteurs de la vie scolaire s'engagent à travailler en véhiculant les valeurs chrétiennes qui constituent les fondements de l'enseignement libre.*

**Merci pour votre collaboration quotidienne !**

**L'équipe éducative**